

Conditions générales

Chaque année, nous mettons tout en œuvre pour communiquer aux enfants notre passion du ballon rond et pour que chaque participant de notre camp vive une expérience enrichissante, tant au point de vue sportif qu'humain.

Les conditions générales, ci-dessous, vous donnent des compléments d'information relatifs à l'inscription de votre enfant. ***Par la validation du bulletin d'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepter ces conditions générales.***

Inscription :

L'inscription au camp se fait par l'intermédiaire de notre site : **www.fcsioncampus.ch**. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Un courriel de confirmation vous sera envoyé incluant les modalités de paiement.

Ce courriel confirme l'inscription de votre enfant et doit être conservé.

Validité de l'inscription :

L'inscription au camp est définitive uniquement à la réception de votre paiement. Si toutefois votre enfant ne peut ou ne veut plus y participer, merci de nous le faire savoir au plus vite afin de libérer sa place.

Finance d'inscription :

La finance d'inscription du camp, d'un montant de **CHF 350.00**, inclut toutes les prestations sportives, l'encadrement, les entraînements spécifiques de gardiens, les repas, un goûter à la fin de chaque journée ainsi qu'un équipement complet comprenant un sac de foot, un training, ensemble short + maillot, t-shirts, chaussettes, k-way.

Vous devez vous acquitter de la finance d'inscription par virement bancaire sur le compte IBAN **CH59 0076 5001 0286 3780 0 - FC Sion Junior Campus - Banque Cantonale du Valais 1951 Sion** - dans les 30 jours qui suivent la réception du courriel de confirmation d'inscription. Si toutefois vous aviez besoin d'un bulletin de versement, veuillez nous l'annoncer et nous vous le ferons parvenir. En cas de paiement tardif, veuillez nous avertir immédiatement par courriel.

Conditions d'annulation :

Annulation possible jusqu'à 30 jours avant le début du camp : un montant de 50.- sera retenu sur les frais d'inscription.

A moins de 30 jours du camp plus aucune annulation possible : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de problème médical (sur présentation d'un certificat) ou cas de force majeure : un montant de 100.- sera alors retenu sur les frais d'inscription.

Une fois le camp commencé, aucun remboursement ne sera effectué (départ volontaire, blessure ou renvoi pour non-respect de la discipline).

Déroulement du camp :

Les activités du camp débutent le matin à 09 h 00 et se terminent à 17 h 00. En cas de retard, nous vous prions d'informer de suite les organisateurs au numéro qui vous sera remis dans le courriel mentionnant toutes les informations relatives au déroulement du camp. Ce courriel vous parviendra environ deux semaines avant le début du camp.

Assurances :

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de blessures ou de dommages matériels touchant les participants ou de tierces parties de même qu'en cas de vol. Chaque participant doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile privée et d'une assurance maladie et accident.

Etat de santé :

Le participant doit être en bonne santé et en bonne forme physique. Le représentant légal doit informer les organisateurs du camp d'éventuels problèmes de santé (allergie et/ou autre problème de santé) ainsi que de toute prise de médicaments.

Droit à 'image :

En inscrivant votre enfant au camp, vous nous autorisez à filmer et à prendre des photos qui seront éventuellement utilisées pour nos divers supports promotionnels.

Transport :

En cas de mauvais temps, nous sommes contraints d'effectuer les entraînements dans les salles de gym de la ville de Sion. Les parents autorisent les organisateurs à faire transporter leurs enfants dans des bus et/ou cars adaptés au transport d'enfants.

Discipline :

Pour le bon déroulement du camp, les enfants s'engagent à respecter les règles et le matériel mis à leur disposition. Ils s'engagent, également, à respecter toutes les personnes du staff ainsi que les autres joueurs du camp. En cas de problème, les enfants peuvent s'adresser aux différents membres de l'encadrement.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure le participant de la séance d'entraînement en cas de comportement inadéquat. Aucune revendication portant sur le remboursement de frais ne sera prise en compte.

En cas de dégradation volontaire du matériel, de vol ou autre, les frais occasionnés seront à la charge des parents ou du représentant légal.

Boissons et repas :

Les frais d'inscription couvrent les frais de repas de midi y compris la boisson, le thé offert pendant la pause ainsi que le goûter en fin de journée.

Valeurs :

Les enfants sont responsables de leurs effets personnels laissés dans les vestiaires. Ceux-ci sont généralement fermés à clé durant les entraînements, mais sans surveillance. Cependant, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets laissés sans surveillance.

Nous vous remercions de votre confiance et nous réjouissons de vous retrouver durant cette semaine...